



Notes pour une allocution du FJÎM
Étude publique de la proposition de plan d'action 2007-2009 du plan stratégique
de développement durable de la collectivité montréalaise
23 novembre 2006

Mesdames et messieurs, citoyens et citoyennes, membres de la Commission d'agglomération sur l'environnement, le transport et les infrastructures, Bonsoir.

Il me fait plaisir d'être présent ce soir au nom des membres du FJÎM. Le Forum jeunesse de l'île de Montréal (FJÎM) est un organisme de concertation qui touche plus de 500 groupes jeunesse établis sur l'ensemble du territoire. Sous l'égide de la Conférence régionale des élus de Montréal, il coordonne des projets et défend les intérêts des jeunes. Ses membres proviennent des milieux étudiant, environnemental, socio-économique et communautaire, des arts et de la culture ainsi que des sports et loisirs.

Depuis les élections municipales de novembre 2005, les membres du Forum jeunesse ont résolument choisi de faire du développement durable leur priorité. Nous avons donc pris position et sommes intervenus publiquement en faveur du développement du réseau cyclable montréalais, de la récupération des matières résiduelles, du transport écoénergétique, etc. Nous avons récemment participé à la consultation publique de la Ville de Montréal sur la charte du piéton. C'est dans le cadre de ce cheminement que nous souhaitons aujourd'hui intervenir à l'égard du plan d'action 2007-2009 du plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise.

Laissez-nous prendre le temps, tout d'abord, de féliciter la commission et ses partenaires pour l'immense travail accompli depuis plusieurs années dans le cadre du développement du plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise ainsi que de la phase de démarrage et du plan d'action 2007-2009. Nous reconnaissons ce considérable effort de concertation, auquel participe d'ailleurs la Conférence régionale des élus de Montréal, comme un moyen efficace et novateur d'adopter des politiques publiques qui mobilisent les communautés. Bien que le Forum jeunesse n'ait pas participé à cette concertation, parce qu'il ne possède pas d'expertise particulière dans le domaine du développement durable, les divers intérêts et activités de ses membres touchent certainement les enjeux soulevés par le plan d'action 2007-2009. C'est pourquoi nous souhaitons commenter certaines des actions proposées.

D'abord, nous nous questionnons sur la poursuite de l'action 1.6 visant l'accroissement des infrastructures pour l'utilisation du vélo. Ce questionnement touche à la fois à la capacité de la Ville de Montréal à atteindre les objectifs prévus, mais également à l'absence de volonté clairement exprimée quant à la bonification de ce volet. Avec les retards considérables pris

dans la mise en œuvre du plan d'accès à vélo au centre-ville, force est de constater que plusieurs cyclistes montréalais ne disposent toujours pas de passages sécuritaires leur permettant d'adopter ce moyen de transport dans leurs déplacements quotidiens. Citons par exemple la situation des milliers d'étudiants de l'Université de Montréal, qui n'ont toujours pas de lien cyclable entre leur campus et le centre-ville, ou encore l'absence depuis longtemps ressentie d'une voie cyclable sécuritaire traversant le centre-ville d'est en ouest et dont l'aménagement est prévu sur le Boulevard de Maisonneuve. De plus, le Plan vélo de Montréal, censé comprendre une planification complète des futurs aménagements cyclables sécuritaires, n'a toujours pas été dévoilé. **Nous croyons que l'élaboration du plan d'action 2007-2009 sur le développement durable doit prendre en compte cet état de fait et proposer aux acteurs concernés une bonification des actions pour les trois prochaines années.** Le développement de plusieurs infrastructures cyclables prévues dans aucun des plans actuels doit être envisagé rapidement (l'établissement de liens entre les réseaux cyclables isolés de plusieurs arrondissements et villes liées, par exemple).

L'accroissement de l'utilisation des véhicules écoénergétiques ou à carburant propre est également un objectif qui nous intéresse particulièrement. Nous désirons d'ailleurs saluer les initiatives prévues au plan d'action qui visent la transformation progressive des flottes de véhicules municipaux. Malheureusement, nous devons souligner l'absence d'un projet d'implantation du carburant Biodiesel au sein de la flotte de la Société de transport de Montréal. Nous avons suivi avec intérêt les conclusions du projet pilote réalisé il y a quelques années et ayant permis à 155 autobus d'intégrer ce carburant. Nous comprenions qu'il était difficile pour la STM d'implanter un tel projet de manière permanente parce que ce type de carburant n'était pas détaxé au Québec, contrairement à l'Ontario. Mais depuis que le gouvernement du Québec, dans son budget de mars 2006, a annoncé un programme de remboursement complet des taxes sur le biodiesel pour le transport en commun, nous nous attendions à un retour en force de cette idée. **Nous souhaitons donc que les partenaires du plan d'action 2007-2009 sur le développement durable proposent aux acteurs concernés l'implantation du carburant biodiesel à l'ensemble de la flotte d'autobus de la STM.**

La troisième facette du plan d'action qui suscite nos commentaires concerne la gestion des matières résiduelles. À cet égard, notre analyse des démarches entamées depuis quelques années entraîne des questions plus que des inquiétudes. Nous sommes en effet satisfaits de constater la qualité des efforts visant à permettre au secteur municipal montréalais de rattraper son important retard dans l'atteinte des objectifs de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008 (un taux de 60 % de récupération et de valorisation des matières résiduelles). L'adoption à la CMM d'un plan métropolitain de gestion des matières résiduelles en avril 2006 et l'adoption cet automne de recommandations au Conseil municipal de Montréal à l'égard de l'amélioration de la collecte sélective sont en effet des pas dans la bonne direction. Mais, dans l'attente de l'annonce par la Ville de Montréal de son plan directeur de gestion des matières résiduelles, il est raisonnable de se questionner sur l'ampleur des moyens nécessaires à l'atteinte des objectifs édictés par Québec pour l'année 2008. L'importance du retard accumulé depuis 1998 n'est pas mince (le secteur municipal québécois n'obtenait qu'un taux de récupération de 23 % en 2004, selon Recyc-Québec). Est-ce que les subventions provinciales annoncées pour les municipalités régionales et les agglomérations suffiront à financer les efforts majeurs restant à accomplir ? **Nous aimerions que la commission se pose sérieusement la question avant d'adopter un simple niveau de veille pour cette facette du plan d'action 2007-2009 sur le développement durable.**

En conclusion, permettez-nous de souligner rapidement la question de l'implantation des projets prévus à votre plan d'action. Comme nous le disions plus tôt, la recherche de partenariat et la concertation établies lors de vos travaux est exemplaire. Il serait important de s'assurer que ce succès se poursuive et s'étende lors de l'implantation des actions. Dans un premier temps, souhaitons que le leadership des élus de l'agglomération impliqués dans ce projet se fasse sentir dans chacune des villes liées et des arrondissements. Il serait dommage de constater à terme que l'atteinte des objectifs est géographiquement inégale. **À l'égard des partenariats maintenant, rappelons qu'une stratégie de promotion du plan d'action doit être mise en œuvre afin de mobiliser des organismes de la société civile et de les engager dans des initiatives locales complémentaires aux actions institutionnelles.** Au Forum jeunesse de l'île de Montréal, nous travaillons avec des dizaines d'organismes jeunesse qui seraient probablement intéressés à participer à de telles initiatives, mais qui souvent n'en entendent tout simplement pas parler.

En terminant, laissez moi vous remercier pour la qualité de cette consultation et vous souhaiter bonne chance pour la suite de vos travaux !



Vincent Ranger
Président
Forum jeunesse de l'île de Montréal

Renseignements :

Pierre-Alain Benoît
Chargé de projets
Forum jeunesse de l'île de Montréal
Conférence régionale des élus de Montréal
1550 Metcalfe, suite 810
Montréal, Québec
H3A 1X6
514-842-2400 poste 2566